

# Compte-rendu de la réunion du Comité d'Éthique du CH Cahors

## Du mardi 02 juin 2026

Début de la réunion : 18H00

Fin de la réunion : 19H30

La feuille d'émargements de cette réunion est annexée au présent relevé

### ORDRE DU JOUR

- *Compte rendu des deux précédentes manifestations*
- *Présentation d'un cas concret en pneumologie par le Dr Marc Leymarie*
- *Proposition et discussion sur trois pistes de travail pour la rentrée de septembre :*
  1. *Santé et environnement : le concept « One Health »*
  2. *Violences intra hospitalières : enquête et propositions*
  3. *Accessibilité et handicap : enquête et propositions*

\*\*\*\*\*

1. Compte rendu des deux manifestations d'avril et de mai
  - a) Conférence citoyenne sur la sobriété en médecine organisée par l'ERE Occitanie. Trente participants environ répartis en deux ateliers qui ont répondu à plusieurs questions dont les réponses sont notées en documents joints.
  - b) Conférence sur le thème : soins palliatifs et fin de vie la rencontre du droit et du soin par Mme Lucie Sourzat (*Maître de conférences en Droit public Université Toulouse Capitole - École de Droit Toulouse Recherche - IDETCOM - Membre de l'Association Française de Droit de la Santé - Chercheur associé à la Plateforme Nationale pour la Recherche sur la Fin de Vie*).  
Un réel succès plus de 80 personnes présentes avec une clarification indispensable concernant l'aspect juridique de la nouvelle loi en discussion au parlement. L'essentiel de cette intervention se trouve en document joint et sera versé sur la page internet du comité éthique.

## 2. Cas concret présenté par le Dr Marc Leymarie, pneumologue :

- Le patient est atteint de plusieurs pathologies avec hypertension artérielle, un diabète, une insuffisance rénale en dialyse, une myocardite dilatée, une artérite des membres inférieurs, des troubles cognitifs après un AVC. On découvre de façon fortuite une masse pulmonaire droite, l'endoscopie sous AG n'est pas contributive. Il est proposé en RCP une radiothérapie exclusive sachant que le patient fume toujours, qu'il est sous tutelle.

La question : Peut-on imposer un traitement par chimiothérapie à une personne ayant de tels troubles cognitifs ?

- Réponse du comité éthique : ce qui doit primer est la réponse médicale. Donc il semble raisonnable de ne pas tenir compte du problème cognitif, de proposer une biopsie pulmonaire afin d'avoir un compte rendu histologique précis et ainsi de proposer une chimiothérapie ciblée et adaptée.

## 3. Propositions de travaux communs lors de la rentrée de septembre :

- Santé et environnement : le concept « One Health » (*document joint*)
- Violences intra hospitalières : enquête et propositions
- Accessibilité et handicap : enquête et propositions

Nous vous demandons de vous positionner sur un ou plusieurs de ces axes de travail dès la rentrée de septembre afin de constituer des groupes de réflexion. Il s'agit de d'alimenter, d'enrichir ces sujets d'un point de vue éthique, de proposer des méthodes de d'élaboration des thèmes, d'apporter des éléments bibliographiques ou encore de s'appuyer sur des compétences externes dont nous pourrions voir connaissance.

Merci d'y réfléchir pour que dès la rentrée nous puissions rendre actif notre comité éthique.

**La prochaine réunion se tiendra le mardi 01 septembre à 18h00 en salle des instance**